

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

TOGO

Présidentielle du 4 mars ou comment l'histoire électorale bégaie



Lomé. Face à face tendu entre militants
de l'opposition et forces antiémeutes.

Une élection
financée
par l'Union
européenne.
Les résultats
sont tombés,
conformes à
ceux qui l'ont
précédée depuis
1990.

Page 10 & 11

Bolloré, entreprise philantropique ?

Fustigeant la «*présentation misérabiliste et altermondialiste* »
qui est faite de lui, le groupe Bolloré prétend être une entreprise
citoyenne et exemplaire en Afrique. Page 6

Economie de traite

Selon un rapport¹ de l'ONG américaine Global Financial Integrity, l'Afrique a perdu,
en quarante ans, plus de 1 800 milliards de dollars. Ce montant vient pour environ
5 % de la corruption des gouvernements, pour 30 % des différents trafics, drogue,
armes etc. et pour 65 % de l'évasion fiscale des sociétés multinationales ...

(suite page 3)

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

La fin des affaires – Le choix de
la barbouzerie ? – Larmes de
crocodile – Aide désintéressée
– Sans états d'âme – L'Élysée, cour
constitutionnelle de la Centrafrique ?
– SLAPP again ! – Réveil
parlementaire – Accaparement
des terres ?

→ P. 1 & 3 Economie de traite

→ P. 4 NIGER Un eldorado minier si
instable

*Après le coup d'Etat du 18 février, quelles
implications pour Areva ?*

→ P. 6 PROCÈS EN DIFFAMATION : BOLLORÉ
CONTRE FRANCE INTER

Dominique Lafont, directeur Afrique de
Bolloré : « *Si le groupe Bolloré avait voulu
gagner de l'argent en Afrique, ce n'est pas
de la logistique que nous aurions fait.* »
Compte-rendu d'audience.

→ P. 7 A (NE PAS) LIRE Une histoire des
forces spéciales, Jean-Dominique Merchet
*Si l'auteur est assurément un érudit en
matière militaire, sa méthode ne relève
nullement de l'enquête journalistique.*

→ P. 8 MAURITANIE La stratégie de la
tension

*Depuis son coup d'Etat en août 2008,
Abdel Aziz dirige le pays de manière
brutale sans que cela ne gêne ses
partenaires occidentaux.*

→ P. 9 2010, ANNÉE DE L'AFRIQUE Le poisson
d'avril franc-africain de Jacques Toubon.
Jacques Toubon, collectionneur de perles.

→ P. 10 & 11 TOGO L'histoire bégaie
*La fraude électorale, une pratique
structurelle du RPT.*

→ P. 12 LIRE : Retour du Tchad. Carnet
d'une correspondante, Sonia Rolley

La fin des affaires

Le projet de loi relatif à la réforme du Code de procédure pénale entend modifier le délai de prescription en matière de délinquance financière. Les délits tels que les abus de biens sociaux seraient ainsi prescrits six ans après la date de l'infraction, et non plus trois ans après la date de leur découverte. Bien pratique pour des affaires qui sont le plus souvent révélées longtemps après les faits. Plus de nouvelle affaire Elf ou de nouvel Angolagate à craindre dans ces conditions...

Le choix de la barbouzerie ?

Fin février, le général de Villiers (le frère de l'autre) était annoncé par quelques journalistes comme le successeur de l'amiral Edouard Guillaud au poste de chef d'état-major particulier du président de la République. Quelques jours plus tard, rétropédalage général : *in extremis*, c'est le général Puga qui a été choisi. Alors que de Villiers fait figure d'officier « classique » de l'armée de terre, Puga incarne une tradition nettement plus française. Du saut sur Kolwezi en 1978 à celui sur Birao en 2007, il a participé, notamment dans la Légion, à de nombreuses opérations militaires en Afrique; il a occupé le poste de commandant des forces spéciales du COS à partir de 2004, puis celui de sous-chef « opérations » à l'état-major des armées, avant de prendre la direction du renseignement militaire en 2008. Selon Merchet (blog Secret Défense, 25 février), sa candidature a été « soutenue par des anciens du REP [parachutistes de la Légion] et les policiers du renseignement (DCRI), qui pèsent d'un poids important dans l'entourage du chef de l'Etat ».

Larmes de crocodiles

« La Côte-d'Ivoire a d'énormes potentialités, mais il est évident que tant qu'il n'y a pas d'élections, les affaires sont difficiles », a gémit Patrick Lucas, président du Comité Afrique de Medef-International, en visite à Abidjan. Tel n'est assurément pas l'avis de Bolloré (port d'Abidjan, chemin de fer, chantiers navals, et bientôt publicité et télécommunications), de Bouygues (gaz, électricité, BTP) ou de quelques autres « petites » PME comme Sagem, CFAO, Vinci, Société générale, BNP Paribas, Orange, etc.

Aide désintéressée

Il y a « un groupe français disposé à améliorer le fonctionnement du port de Matadi et du chemin de fer Kinshasa-Matadi » rapporte l'agence Xinhua (25 mars) qui précise : « Le Premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC) Adolphe Muzito a promis l'implication du gouvernement pour accorder des facilités au groupe français Balloné [en fait Bolloré] (...) à l'issue de l'audience qu'il a accordée mercredi à Kinshasa, au directeur général pour la région Afrique du groupe Balloné, Dominique Lafont ». La pieuvre Bolloré continue d'étendre ses tentacules... (lire aussi page 6)

Sans états d'âme

« L'invitation lancée à Charles Mwando Nsimba, ministre de la Défense de la République démocratique du Congo (RDC), pour qu'il assiste avec une délégation au défilé militaire du 21 juillet, jour de la fête nationale belge, a provoqué un tollé à Bruxelles. L'opposition a vivement protesté contre cette invitation, faite de manière unilatérale par Pieter de Crem, le ministre de la Défense, à l'occasion du cinquantième de l'indépendance de l'ancien Congo belge. "Inviter une armée accusée de viols, de pillages et d'exactions à l'encontre des civils, ça va trop loin", a déclaré Wouter De Vriendt, un écologiste flamand », rapporte Sabine Cessou (*Libération.fr*, 23 mars), qui note à juste titre : « En France, les armées de quatorze anciennes colonies africaines ont été invitées à défilé sur les Champs-Élysées, le 14 juillet (...) A Paris, le passif de certaines de ces armées, engagées dans des guerres civiles larvées ou appelées à réprimer des manifestations à l'occasion d'élections contestées, ne fait pas débat ». Si les récents officiers putschistes de Guinée ou du Niger ne seront vraisemblablement pas de la fête, pas d'états d'âme en revanche pour célébrer les si douces armées tchadienne, centrafricaine, congolaise, togolaise ou camerounaise...

Savoir-faire familial

Le remplaçant de Bruno Joubert à la cellule diplomatique de l'Elysée, André Parant, « s'est glissé dans la peau de "l'Africain" du Château avec d'autant plus d'aisance que cet ancien ambassadeur au Sénégal (...) a, avec le continent, une relation familiale très particulière » rapporte *Jeune Afrique* (21 mars). Son grand-père fut en effet

gouverneur au Gabon et son père « l'un des conseillers spéciaux, en charge de l'économie, du président ivoirien Félix Houphouët-Boigny ». Parant était quant à lui à l'ambassade de Bangui comme chef de la mission de coopération à la fin du règne du colonel Mansion, et supervisa l'élection de Patassé.

L'Elysée, cour constitutionnelle de la Centrafrique ?

En Centrafrique, rien n'est prêt pour garantir la tenue d'un scrutin présidentiel à peu près crédible, cette question ne constituant une priorité ni pour Bozizé ni sans doute pour ses conseillers militaires français. Les demandes pour repousser le scrutin se multiplient donc, mais Bozizé ne veut pas d'une date au-delà de la fin prévue de son mandat, pour ne pas risquer une période de flottement constitutionnel. « Les autorités françaises ont donc fait savoir au président François Bozizé que sa légitimité ne serait pas remise en cause par ce report extraconstitutionnel et qu'il ne serait pas tenu de former un gouvernement de transition » (*Jeune Afrique*, 21 mars) et elles ont discrètement fait pression sur les leaders de l'opposition pour que ces derniers adoptent la même ligne politique (*La Lettre du continent*, 18 mars). Et si l'Elysée annonçait tout de suite le résultat du prochain scrutin ? On gagnerait du temps...

SLAPP again !

Après le SLAPP (acronyme de *strategic lawsuit against public participation*) visant à faire interdire la vente de l'ouvrage *Noir Canada*, la première entreprise aurifère au monde, Barrick Gold, vient de lancer une nouvelle offensive avec menaces de poursuites judiciaires contre le dernier ouvrage coordonné par Alain Deneault, *Imperial Canada Inc.* « Le 17 février dernier, pas moins de deux éditeurs, sept auteurs et même les deux traducteurs d'un manuscrit qui n'est pas encore définitivement terminé ont reçu une lettre de mise en demeure « préventive » (...) Ces mises en demeure menacent de poursuite quiconque publierait un ouvrage que cette société jugerait « diffamatoire » à son égard. Plus encore, elle a requis de tous les intéressés qu'ils lui soumettent les documents qu'ils ont à leur disposition. (...) Intimidé par les conséquences financières d'une telle poursuite, l'éditeur de Vancouver Talonbooks a aussitôt effacé le contenu de sa page Internet annonçant l'ouvrage à venir et l'a remplacé par une éloquente note d'abdication : « publication annulée », rapportent les auteurs qui dénoncent à nouveau intimidation et censure permis

par ce type de procédures judiciaires au Canada. De quoi faire rêver Bolloré ! (Lire page 6)

Réveil parlementaire

Une fois n'est pas coutume, saluons la résolution, votée à l'unanimité par les parlementaires français à l'initiative du député PS, Gaëtan Gorce : celle-ci demande au gouvernement français de tout mettre en œuvre pour que l'enquête menée sur la disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh (*Billets d'Afrique*, mars 2008) puisse être désormais suivie par un comité composé non seulement de personnalités tchadiennes, mais aussi d'observateurs internationaux, comme le gouvernement tchadien s'y



était engagé à l'été 2008. Si cette résolution, à laquelle s'est opposée le ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner, reste symbolique et non contraignante, elle n'en est pas moins la bienvenue pour rappeler que « nous ne pouvons nous résigner à ce que, dans un pays où la France exerce une telle influence, un homme tel que M. Saleh ait pu disparaître au nez et à la barbe des autorités diplomatiques et militaires françaises » (Gaëtan Gorce), et ce d'autant plus que les militaires français ne sont peut-être pas étrangers à la décision de le faire disparaître... Cette résolution avait été précédée d'une audition en commission de Bruno Foucher, ambassadeur de France au Tchad et François Zimeray, ambassadeur pour les Droits de l'homme. En attendant d'avoir sur le site de l'Assemblée la retranscription de leurs réponses, on pourra lire sur le blog de Gaëtan Gorce les très pertinentes questions qui leur ont été posées au sujet de cette disparition et plus généralement de la coopération militaire française dans ce pays.

Accaparement des terres ?

Au congrès annuel de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le principal syndicat agricole français, Vincent Bolloré a annoncé mercredi 31 mars qu'il souhaitait investir dans l'agriculture française, en crise structurelle, « un secteur d'avenir » selon lui. Après la prolétarianisation rurale des populations camerounaises et libériennes, bientôt celle des paysans français ?

Economie de traite

(suite de la page 1)

Ce flux massif d'argent illicite se fait en direction des institutions financières occidentales. Il est favorisé par un système financier global opaque comprenant les paradis fiscaux et judiciaires, les sociétés fictives, les comptes bancaires anonymes, les fausses fondations, les techniques de trucage commercial et de blanchiment de capitaux. Ce flux déjà important dans les années 1970 a explosé à partir de 2000. On peut y voir la conséquence des privatisations qui ont vu arriver les multinationales occidentales dans les secteurs clés de l'eau, de l'énergie et des transports. Avec celles qui, traditionnellement exploitaient les richesses du sol et du sous-sol, le contrôle de l'économie est, en beaucoup d'endroits, totalement étranger à l'Afrique.

Le montant de ces pertes est trois fois supérieur à celui de la dette et aurait donc suffi en plus à lutter contre la pauvreté et développer l'économie des pays concernés situés en quasi totalité au sud du Sahara. Il rend dérisoires les aides, dont les politiques et les médias nous rebattent les oreilles, puisque pour un dollar apporté, dix sont exportés.

Ce phénomène essentiel ne fait l'objet ni de publicité ni d'études, alors qu'on est inondé de discours prétentieusement suffisants sur les maux dont souffre l'Afrique et que tous les Diafoirus de l'expertise médiatico-politique se précipitent pour vendre leurs pseudo-services à des gouvernements d'incapables.

On comprend d'ailleurs le soutien indéfectible dont bénéficient ces gouvernements. Le coût de leur corruption est modeste comparé à la manne que leur incurie complice permet de soutirer à des peuples exsangues. On comprend aussi qu'aucun changement politique ne peut s'instaurer sans la bénédiction des bénéficiaires d'un système aussi providentiel.

On comprend aussi hélas les guerres inexpiables dont le feu est attisé par les intérêts en jeu dans les zones les plus convoitées comme le Soudan ou le Congo et bien ailleurs.

La nouvelle donne internationale fait qu'il y a maintenant, après un demi-siècle béni de néocolonialisme triomphant, une concurrence des prédateurs avec les puissances dites émergentes. On y gagne une lumière crue répandue sur les appétits. Les élites africaines corrompues lorgnent vers de nouveaux amis et pèsent les avantages respectifs de leurs courtisans. Pour l'instant le contrôle des armes est déterminant, et la France, présentée comme partante par des analystes intéressés à sauvegarder un certain camouflage stratégique, conserve la haute main sur ce secteur : pas de visas pour le gros des étudiants africains candidats à une instruction qui manque cruellement sur place, mais les militaires sont les bienvenus en France à tous les niveaux de formation et les conseillers militaires français hantent les palais présidentiels. Il faut bien assurer la défense du nerf de la guerre.

Odile Tobner

1. http://www.gfip.org/storage/gfip/documents/reports/gfi_aficareport_web.pdf

Retrouvez tous les articles de *Billets d'Afrique et d'ailleurs* depuis 1993 ainsi que les publications, l'actualité et les communiqués de l'association Survie sur le site survie.org !

Suivez également l'actualité franc-africaine avec *Billets d'Afrique et d'ailleurs* sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter

NIGER

Un eldorado minier si instable

Deux mois après sa mise en place, la VI^e république du Niger, installée aux forceps par Mamadou Tandja, s'est achevée brutalement avec le coup d'Etat du 18 février 2010, le quatrième de l'histoire du Niger indépendant. Quelles implications pour Areva ?

L'ex-président avait pendant toute l'année 2009 planifié et mis en œuvre un coup d'Etat constitutionnel qui lui avait permis de modifier la constitution, de soumettre à son autorité toutes les institutions démocratiques, de s'octroyer une prolongation automatique de mandat de trois années et de mettre en place les jalons pour se maintenir sans limite de temps à la tête du Niger. Dans un formidable mouvement démocratique, toutes les organisations de la société civile nigérienne et la quasi-totalité des partis politiques nigériens d'importance avaient fait front commun contre ce coup de force constitutionnel. La détermination avec laquelle les deux camps se faisaient face avait conduit à une situation de blocage politique complet. Début février, l'échec de la médiation menée par l'ancien président nigérien Abdul Sa-la-mi Abu-ba-kar

mandaté par la CEDEAO semblait définitif. Mamadou Tandja plus rigide que jamais face à la contestation, était de plus en plus isolé, ne se reposant plus que sur son clan – sa famille et ses partenaires d'affaires. Il n'a pas su empêcher l'intervention de militaires pourtant sous surveillance, trop sûr de son aura sur une armée qu'il avait largement su faire profiter des retombées économiques du boom minier. Mais l'achat d'équipements et d'armes modernes, les primes permanentes, les cadeaux en nature (maison et véhicules), l'impunité garantie ne l'ont pas protégé. En deux petites heures et avec très peu d'hommes, les responsables militaires parmi les plus puissants du pays ont fait tomber un régime installé illégalement, et déjà consommé aux yeux des Nigériens par ses dérives autocratiques et autoritaires.

Un coup chasse l'autre

Un coup d'Etat militaire vient donc chasser un coup d'Etat constitutionnel. Certains acteurs du renversement de Tandja n'en sont pas à leur « coup » d'essai : le chef d'orchestre du coup d'Etat du 18 février 2010, le colonel Djibrilla Hima dit « Pelé », actuel commandant de la zone militaire de Niamey, faisait partie il y a dix ans en 1999 des meneurs du coup de force qui avait conduit à l'assassinat du président Ibrahim Baré Maïnassara et au renversement du régime d'alors. Une transition militaire de neuf mois avait permis l'établissement d'une nouvelle constitution et conduit à l'élection de Mamadou Tandja.

Le 20 février 2010, le chef d'escadron Salou Djibo est placé à la tête du pays par ses coputschistes, qui se rassemblent au sein du CSRD (Conseil suprême pour la restauration de la démocratie). Salou Djibo est éduqué, formé à l'étranger, calme presque timide, ayant fait toutes ses preuves de chef opérationnel, dans la mission de l'ONU en Côte d'Ivoire ou à la tête de la très stratégique compagnie de blindés de Niamey, une des plus puissantes unités militaires du pays. Le premier de la classe des militaires nigériens est la figure la plus présentable que la nouvelle junte pouvait proposer aux Nigériens et au monde extérieur. Bonne pioche.

Un immense soulagement ?

Dans la population, la nouvelle du coup d'Etat est accueillie avec un soulagement non dissimulé, presque comme une libération. Les condamnations formelles formulées par l'Union africaine, la CEDEAO et les annonces de sanctions ne masquent pas un soulagement évident de voir se débloquer la situation. Les organisations nigériennes à la tête de la contestation, après avoir salué la fin du régime honni de Tandja appellent vigoureusement la junte à s'organiser au plus vite pour restituer le pouvoir aux civils, à organiser une transition en concertation avec tous les acteurs de la scène politique nigérienne, et à s'engager à ne pas se présenter à la tête des futures institutions du pays. Elles annoncent leur intention de poursuivre leurs efforts pour faire aboutir leur combat pour la restauration de la démocratie, cette fois-ci dans un cadre qu'elles espèrent plus ouvert.

Une junte de transition ?

La junte après avoir procédé à une première vague d'arrestations comprenant principalement l'ex-président et son fidèle ministre de l'intérieur Albadé Abouba, mais également les ministres les plus impliqués dans le Tazarché¹, semble vouloir donner des gages de sérénité et de confiance. Tous les ministres sont progressivement relâchés, seuls Tandja et Albadé sont toujours retenus dans des villas présidentielles. Les premières décisions de la junte visent à rassurer les pays voisins et la communauté internationale, les militaires nomment le 23 février un Premier ministre civil, Mahamadou Danda (ministre de l'Information dans le gouvernement de transition qui avait suivi le coup d'Etat de 1999 et conseiller à l'ambassade du Canada à Niamey depuis dix ans), qui déclare immédiatement qu'il n'acceptera pas de faire de la figuration. Pour couper court aux comparaisons avec la Guinée, les militaires nigériens mettent en place début mars un gouvernement de transition composé de techniciens, pour beaucoup expatriés, et de cinq militaires, dont un seul à un poste d'importance, le ministère de la Défense. Ils prennent deux ordonnances. La première empêche les membres du gouvernement issus du CSRD d'être candidats à quelque élection que ce soit, la deuxième empêche tout porteur de tenue, qu'il soit militaire ou paramilitaire, d'être candidat à des élections consécutives à cette transition démocratique ou qui se mèneraient pendant cette transition démocratique y compris s'il démissionnait



Retrouvez tous les articles de *Billets d'Afrique et d'ailleurs* depuis 1993 sur survie.org mais aussi sur Facebook et Twitter



Salou Djibo, le nouvel homme fort du Niger (à gauche) en compagnie du président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Mohammed Ibn Chambas.

pour se présenter. Dans ces ordonnances, il est clairement dit que ces mesures ne peuvent faire l'objet d'aucune modification durant la transition. Dont acte.

Le CSRD semble vouloir se cantonner à un rôle limité puisqu'il annonce la mise en place d'un Conseil consultatif pour début avril qui, sur le modèle de la conférence nationale de 1991 en version réduite, sera chargé de définir le calendrier de la transition, de mettre en place la nouvelle constitution, ainsi que les institutions du futur régime. Les principaux leaders politiques en exil depuis de longs mois sont invités à rentrer au pays pour prendre part aux négociations. Hama Amadou est particulièrement attendu. Réputé proche de Nicolas Sarkozy et des milieux d'affaires continentaux et internationaux, l'ancien Premier ministre de 1999 à 2007, est toujours le favori pour succéder à Tandja à la magistrature suprême. Il reste à voir si des élections seront réellement organisées dans les prochains mois.

La France, la Chine, les minières et l'eldorado nigérien

Au cours des dernières semaines de sa présidence, Mamadou Tandja avait fini par réellement exaspérer tous ses interlocuteurs internationaux. Ses déclarations d'ouverture vers l'Iran ont probablement convaincu la communauté internationale que Tandja était dorénavant irrécupérable. Les Etats-Unis en particulier, très actifs dans la lutte anti-terroriste dans le Sahara, montraient ouvertement leur agacement. En France l'Elysée se retrouvait dans une situation délicate à cause de son choix, à peine dissimulé, de soutenir Tandja.

Mais globalement les partenaires internationaux du Niger font profil bas face à ce nouveau coup de force qui semble avoir pris tout le monde de court, la France particulièrement. Si le Quai d'Orsay condamne rapidement le coup, c'est Alain

Joyandet, secrétaire d'Etat français à la Coopération, qui, relayant les inquiétudes de l'Elysée, se fait le porte-parole de la junte nigérienne pour affirmer, le 19 février, que les positions d'Areva au Niger ne sont ni menacées ni remises en cause, une déclaration en forme d'incantation. Chez Areva en revanche, on est moins serein. Dès le 21 février, soit trois jours seulement après le coup d'Etat, Anne Lauvergeon annonce un déplacement à Niamey début mars accompagnée par le ministre français de l'Industrie, Christian Estrosi, émissaire spécial de Nicolas Sarkozy, avant de se dédire pour finalement ne plus rien dire.

Areva gagne du temps

Face aux militaires, la stratégie d'Areva semble hésitante. Le groupe, fragilisé par un endettement très important, la perte du « marché du siècle » aux Emirats Arabes Unis, ainsi que par les attaques politiques visant les choix de sa direction, se décide pourtant à reprendre la main en annonçant le 26 février, un report de trois ans de la mise en exploitation du gigantesque gisement d'uranium d'Imouraren initialement prévu pour 2011. Moussa Souley, un cadre d'Areva à Niamey, justifie le report du démarrage de l'exploitation en expliquant : « Avec la crise financière, les marchés ont évolué et nous avons dû réévaluer le coût global du projet ». Sauf que ce n'est pas tant la crise financière qui retarde le projet mais plutôt les cours mondiaux de l'uranium, équivalents aux coûts d'exploitation, qui rendent l'exploitation peu rentable. En provoquant un retard sur un site de production majeur, Areva compte faire remonter les cours plus vite que prévu et donc renflouer sa trésorerie en gérant un important stock. On est donc très loin du partenariat respectueux et moderne clamé par Sarkozy en mars 2009 à Niamey. De son côté, la junte passe à l'offensive dans le secteur minier. L'affairisme frénétique

autour de l'attribution des permis miniers nigériens avait grandement contribué à détériorer l'image de Tandja auprès de sa population. L'octroi des permis d'exploration avait entraîné l'habituel cortège de commissions distribuées aux intermédiaires proches du pouvoir et poussé les associations nigériennes à demander des investigations judiciaires.

Révision des contrats miniers

Le 17 mars, les autorités de transition annoncent qu'elles veulent revoir tous les contrats miniers, y compris ceux signés avec Areva, sans pour autant fixer de calendrier précis. Interrogés sur la volonté réelle de la junte de pousser les investigations, les membres du réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (Rotab) veulent croire en la bonne foi des militaires et en leur volonté de faire respecter les engagements pris par Areva. Depuis, plusieurs audits ont été lancés, mais ils ne concernent encore que les sociétés d'Etat nigériennes (du pétrole, de l'électricité et des mines), dont les dirigeants sont accusés par la junte d'avoir détourné des fonds pour financer le Tazarché ; le 29 mars, ils ont été par ailleurs arrêtés avec quatorze autres personnes proches de Tandja, pour avoir tenté de déstabiliser la junte. Aucune société étrangère n'a pour le moment été visée, même si les contrats chinois sont particulièrement dans la ligne de mire des militaires à cause des liens affichés de l'ancien président avec la Chine. En fait, la junte cherche un équilibre subtil : lutter contre l'intense spéculation financière sur les permis octroyés tout en offrant des garanties aux investisseurs miniers, dont elle sait qu'ils assureront des revenus vitaux pour le Niger au cours des prochaines années.

Avec Areva, la situation est particulièrement délicate : en retardant l'exploitation d'Imouraren, elle prive le pouvoir d'une partie de ses revenus accroissant ainsi la pression financière sur la junte dans un contexte de suspension de l'aide internationale, de crise alimentaire aiguë. De quoi calmer les ardeurs dans la révision des contrats d'Areva avec le Niger.

Espérons que la CSRD concrétise toutes ses annonces et que ni les rumeurs ou tentatives d'un nouveau coup d'Etat de la part de militaires restés fidèles à Tandja, ni les rivalités politiques exacerbées entre les prétendants au pouvoir, ni les manœuvres des compagnies minières, ni la grave crise alimentaire qui s'annonce, ne bouleversent une situation qui reste très précaire, et n'assombrissent encore le quotidien déjà intenable des Nigériens.

Danyel Dubreuil

1. Tazarché : « continuité » en haoussa, terme utilisé par les soutiens de Tandja pour justifier son maintien au pouvoir afin qu'il puisse terminer ses grands chantiers.

PROCÈS BOLLORÉ / FRANCE INTER

Bolloré, entreprise philanthropique ?

Fustigeant la «*présentation misérabiliste et altermondialiste* » des témoins de la défense, le groupe Bolloré s'est efforcé de démontrer le caractère diffamatoire du reportage de Benoit Collombat (Interceptions, France Inter) sur ses activités au Cameroun. Compte-rendu d'audience.

Après une première audience, le 15 décembre, où France Inter avait fait témoigner quatre Camerounais, la seconde audience, les 10 et 11 mars, a vu défiler à la barre, les prévenus, six autres témoins de la défense et pas moins de quatorze témoins dont trois cadres français du groupe et dix Camerounais venus témoigner de la qualité du service et des conditions de travail dans les filiales locales de Bolloré. Et quels témoins ! Deux députés (dont un ancien ministre) venus jurer que «*le Cameroun est un état de droit* », et tant pis si l'un d'eux, Sali Hamadou, est président de Camrail et à ce titre au service de Bolloré ; le président de la Socapalm, Claude Siewé-Monthé, visiblement plus habitué du Hilton que des baraquements où s'entassent les ouvriers de sa plantation ; des salariés du groupe, parmi lesquels des syndicalistes dont peut rêver tout patron tant ils ont certifié avoir les meilleures conditions de travail au monde... et au milieu, le directeur de publication de l'*Œil du Sahel*, journal imprimé à Douala et dépendant des bons

soins de la Camrail de Bolloré pour son acheminement et donc sa diffusion dans le nord du Cameroun.

« Une entreprise citoyenne »

«*Une émission aussi mensongère nous portait au cœur* », c'est ce qu'a expliqué Dominique Lafont, directeur général du groupe pour la division Afrique. En cause, six longs passages de l'émission : l'introduction par Lionel Thompson selon laquelle le groupe userait de pratiques contraires à l'intérêt des Camerounais, l'interview d'Hilaire Kamga sur les problèmes rencontrés des usagers et des salariés de la Camrail, celle d'Emmanuel Etundi Oyono sur le port autonome de Douala qu'il dirigea quelques années, celle d'Edouard Tankoué sur les conditions de travail, notamment dans la palmeraie Socapalm, et enfin les interview sur les liens entre Vincent Bolloré et le pouvoir camerounais. A l'opposé de ces «*accusations graves et mensongères* », Lafont a martelé que «*Bolloré en Afrique est une entreprise citoyenne* ». Evoquant des investissements de 200 millions d'euros par an et une «*rentabilité de l'ordre de 5 %* », Lafont a précisé encore davantage la générosité de sa société : «*On investit tout ce qu'on gagne (...) La logistique est loin d'être le secteur le plus rentable* », d'ailleurs «*si le groupe Bolloré avait voulu gagner de l'argent en Afrique, ce n'est pas de la logistique que nous aurions fait* ». En ce qui concerne Camrail, «*l'actionnaire n'a jamais perçu un euro de dividende* ».

Qui pourrait croire un tel discours ? Sûrement pas les Camerounais, qui à Kienké disent que «*la Socapalm est venue chercher son argent, et rien que son argent* ». Bolloré, entreprise philanthropique ? La réalité est bien sûr moins angélique.

« Tout cela remonte dans les paradis fiscaux »

Martine Orange, auteure d'un excellent dossier sur les ramifications du groupe publié dans *Médiapart*, a expliqué à la barre les raisons du décalage entre les ambitions boursières du groupe et sa réalité financière (un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros, moins de 150 millions de bénéfices en 2008) : quatre ou cinq holdings au Luxembourg et une bonne centaine de filiales partout dans le monde, en grande partie issues de la prise de contrôle en 1995 du groupe Rivaud, («*un empire financier, industriel et colonial* », commentera Didier Taillet, fondé de pouvoir de Micheline de Rivaud) ;

les filiales gardent toutes les dettes, tandis que toute la trésorerie est rapatriée dans les sociétés luxembourgeoises.

«*Sa vraie richesse, elle est là* » commente Martine Orange. Didier Taillet confirmera ces «*défisicalisations au Luxembourg très confortables* » et conclura : «*Ce résultat de travail, d'effort, de transpiration en Afrique... tout cela remonte dans les paradis fiscaux ?* »

« Sur le social, le groupe Bolloré est exemplaire »

Dominique Lafont assume : «*Sur le social, Madame la Présidente, le groupe Bolloré est exemplaire* ». En contradiction directe avec les témoignages d'Isabelle Ricq, photographe indépendante, de David Ngangang, retraité français originaire du village où s'étalent les plantations de la Socapalm, et de Julien-François Gerber, doctorant en économie écologique sur les plantations industrielles, pour qui le reportage de Collombat est «*relativement doux comparé à la réalité sur place* ». Leur description des conditions de travail et de vie des ouvriers sur la plantation fait frémir... Quant aux Pygmées, «*on les laisse clairement mourir aux abords de la plantation* », s'indigne Isabelle Ricq, qui s'est entendue dire sur place «*Tu es venue voir les esclaves de la Socapalm.* » David Ngangang résume : «*Chez moi on meurt sans maladie (...). La vie s'appelle maladie quand on peut la soigner ; quand on ne peut pas, il y a la vie et la mort, il n'y a pas d'intermédiaire.* »

L'avocat grandiloquent de Bolloré, maître Baratelli, dénonce «*une présentation complètement misérabiliste et altermondialiste* » et, en précisant que «*on est pas là pour faire une conférence internationale sur l'huile de palme* » (le groupe n'y a en effet pas intérêt...), met en avant sa tournée express de quelques jours sur place où il a pu voir «*les écoles, l'hôpital. Est-ce que la réalité, ce n'est pas ça aussi ?* » Réponse de Julien-François Gerber : «*Ce n'est absolument pas spécial d'avoir une école dans cette région-là (...). D'un côté on a beau faire un hôpital, mais d'un autre côté ce serait bien d'avoir une meilleure protection au travail.* » Voir de contribuer à faire en sorte que le Cameroun finance de lui-même ses hôpitaux, grâce à une exploitation plus équitable de ses immenses ressources naturelles ? Mais le groupe Bolloré préfère étaler, sans doute documents à l'appui, les conditions

Bis repetitam

Bolloré tient ses promesses : tirer sur tout ce qui bouge... Ainsi, France Inter sera à nouveau à la barre le vendredi 2 juillet 2010, avec la photographe Isabelle Ricq, pour son interview à Rebecca Manzonni dans *Eclectik* le 12 septembre dernier. Elle y parlait de son reportage sur les conditions de travail et de vie dans et autour de la Socapalm, qui ne semble pas avoir été du goût de Bolloré, au point que son avocat maître Baratelli s'est exclamé en plein procès «*le reportage de cette femme est encore pire !* ». Pour le voir : www.isabellericq.fr/socapalm.html

sociales forcément exceptionnelles de leurs salariés : « 1,5 à 20 fois » le SMIC local, la « très bonne couverture sociale », la prise en charge complète du personnel séropositif... Et Dominique Lafont n'a pas peur d'être mis en défaut : « Tout ce que je dis peut être vérifié. » Oui... mais par qui ? Les conventions de protection sociale existent sans doute, mais le Cameroun est trop corrompu, jusque dans les moindres interstices de ses administrations, pour que l'on puisse espérer une institution de contrôle fiable. Que vaut un contrat ou une norme quand personne n'est là pour sanctionner son irrespect ? D'autre part, l'avocat de Bolloré et les témoins savent entretenir un flou : à chaque fois, de qui parle-t-on ? Quand Lafont évoque un « salaire moyen de 20 fois le salaire minimum », inclut-il aussi la rémunération des cadres pour tirer vers le haut cette

« moyenne » ? Et surtout, n'oublie-t-il pas les sous-traitants ?

Car pour la Socapalm Isabelle Ricq l'a rappelé : l'immense majorité des ouvriers sont « employés par des sous-traitants qui leur doivent systématiquement plusieurs mois de salaire », ce qui les empêche de partir malgré leurs conditions de vie. Le secrétaire général de la Socapalm confirme : « Pour 330 salariés, 1600 ouvriers de plus sont "sous-traités"... »

Pour le port de Douala, de l'aveu même de Philippe Labonne, directeur général adjoint de Bolloré Africa Logistics, ils sont 15 000 à 20 000 ! Aussi, quand Sali Dairou, ancien ministre de la Fonction publique, dit que « si le groupe Bolloré s'est installé au Cameroun, c'est aussi parce que nous, Camerounais, nous avons vu notre intérêt » et que « nous avons tiré le maximum d'avantages », on veut bien le croire... mais reste à savoir qui est ce « nous » ?

« On ne joue pas avec les groupes »

A l'issue de ce procès, pour lequel Bolloré demande pas moins de 124 000 euros (dont plus de 83 000 euros de frais d'avocats !), maître Ader, avocat de France Inter, rappela tout de même l'enjeu politique de cette procédure : la dissuasion, car « la règle dans ce groupe, c'est une image qu'on soigne ». Dominique Lafont l'a reconnu dès le départ, le groupe a décidé de porter plainte car cette fois la critique ne se cantonnait pas à une « publication confidentielle ». Or, pour lui, « on ne joue pas avec les groupes ». Un avertissement clair, à l'intention d'autres journalistes enquêtant sur Bolloré, que le groupe espère inscrire dans le marbre à l'aide d'une jurisprudence de la XVII^e chambre correctionnelle de Paris. Réponse le 6 mai ; trois jours après la journée mondiale de la liberté de la presse.

Alice Primo

Une histoire (officielle) des forces spéciales

Le journaliste spécialisé dans les questions de défense de *Libération*, et animateur du blog Secret Défense, publie *Une Histoire des forces spéciales*. Si l'auteur est assurément un érudit en matière militaire, sa méthode ne relève nullement de l'enquête.

C'est la dernière partie du livre de Jean-Dominique Merchet, celle consacré au commandement des opérations spéciales, le COS, créé en 1992, qui retiendra évidemment l'attention des lecteurs de *Billets d'Afrique*. L'auteur revient en effet sur quelques-unes des opérations récentes des forces spéciales françaises en Afrique, mais à la manière d'une simple succession de faits d'armes. Le contexte politique et les enjeux francophones de ces interventions ne sont jamais analysés (à le croire, il s'agit presque toujours et uniquement d'aller sauver nos ressortissants...) et s'il aborde quelques-uns des aspects les plus sombres de ces opérations, ça n'est que pour tenter de déminer les affaires les plus sensibles. Ainsi, par exemple, il s'abstient de rapporter dans les détails les accusations de tortures commises en 2003 en République démocratique du Congo, révélées par la télévision suédoise en avril 2008 (*Billets d'Afrique*, mai 2008). Il affirme en revanche qu'« une enquête lavera les Français de tout soupçon » et il présente « les faits

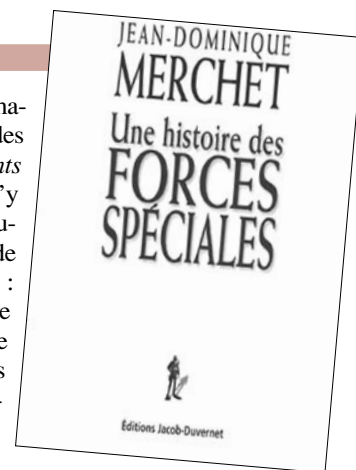
tels qu'ils ont pu être reconstitués », mais oublie de préciser que cette « enquête » et la version qui suit sont celles de l'institution militaire. On cherchera en vain une quelconque allusion aux crimes commis par les Forces centrafricaines sous le regard des militaires français lors des opérations de reconquête de Birao en décembre 2006 ou mars 2007 (*Billets d'Afrique*, octobre 2007). Même silence pudique concernant l'intervention française au Tchad en février 2008, expédiée en moins de quinze lignes, ou sur la participation des snipers du COS au massacre commis devant l'hôtel Ivoire à Abidjan en novembre 2004. Même au sujet des meurtres de la grotte d'Ouvéa en mai 1988, l'auteur de ne se risque à les évoquer qu'au conditionnel, alors qu'ils ont été reconnus notamment par l'ancien premier ministre Michel Rocard.

L'auteur consacre néanmoins un chapitre à la question du Rwanda. Passons sur le bref historique de l'histoire qui conduit au génocide et les prétendus « massacres interethniques » ; passons également sur le lapsus (du moins on l'espère) concernant les « centaines de milliers de Rwandais tutsis [qui] fuient leur pays et viennent se réfugier au Zaïre » pendant l'opération Turquoise. Merchet s'attarde *a minima* sur les enquêtes de Patrick de Saint-Exupéry, mais pour y lire en définitive « une sorte de croisade personnelle » qu'il juge « trop schématique, trop empreint de la théorie du complot ». Sur l'affaire de Bissero et du délai de trois jours mis par l'armée française pour revenir honorer sa promesse de secours, qui coûtera la vie à des milliers de rescapés,

les accusations émanent forcément des « groupes militants pro-tutsis ». Il n'y aurait eu qu'un double problème de communication : au sein de l'armée française d'une part, les informations transmises par le COS (dont Merchet

rappelle que l'intervention au Rwanda est « conduite en rênes très courtes depuis Paris ») ne seraient pas redescendues, pour une raison que l'auteur ne cherche pas à élucider. D'autre part, les forces spéciales, mal informées par une « population angoissée » par « des infiltrations du FPR », auraient eu du mal à « appréhender la situation ». Si des militaires ont pu commettre des « erreurs », ils n'auraient pêché que par « naïveté ». Les informations les plus instructives sont finalement celles de la page « remerciements » : on y apprend que l'auteur partage avec « Christophe », le porte-parole de l'Etat-major, une passion pour l'histoire militaire, et que le général Poncet (opération *Amaryllis* au Rwanda, opération *Licorne* en Côte d'Ivoire au moment des massacres de novembre 2004, également accusé par ses subordonnés d'avoir ordonné le meurtre de l'ivoirien Firmin Mahé, etc.) avec qui il a « fumé le calumet de la paix », lui a « prouvé qu'il ne fallait jamais désespérer de l'homme ». Grand bien lui fasse. Pour notre part, ce genre de livre nous ferait désespérer du journalisme...

Raphaël Granvaud



MAURITANIE

La stratégie de la tension

Depuis son coup d'Etat en août 2008 et sa légitimation frauduleuse dans les urnes un an plus tard, le général Mohamed ould Abdel Aziz dirige le pays de manière brutale sans que cela ne gêne ses partenaires occidentaux.

Car c'est bien connu : un pouvoir illégitime ne peut s'imposer que par la force et des lois liberticides. A ce titre, la Mauritanie est toujours dans une impasse politique dangereuse, Abdel Aziz refusant toute discussion avec l'opposition tant qu'elle ne le reconnaît pas comme président légitime. Celle-ci, réunie au sein de la Coordination de l'opposition démocratique (COD), refuse toujours de le faire.

Le COD s'est aussi fermement opposé au projet de loi anti-terroriste. Un de ses leaders, Ahmed ould Daddah, a d'ailleurs dénoncé « une dérive dictatoriale (...) visant à légitimer des pratiques de violations des droits et des libertés des citoyens » : allongement de la détention préventive à quatre ans, autorisation débridée des écoutes téléphoniques et de l'interception du courrier électronique ou possibilité de juger un mineur pour actes terroristes. La Cour constitutionnelle s'est d'ailleurs rangée, en partie, à cet avis puisqu'elle a censuré une dizaine d'articles de la loi.

Toutefois, alors qu'une délégation du Parlement européen avait appelé au dialogue entre les deux parties pour sortir de la crise politique, Abdel Aziz a répondu par l'invective, accusant l'opposition de « négliger les intérêts de la Nation, de défendre les prévaricateurs et de freiner



Le général putschiste Mohamed Ould Abdel Aziz, sourd aux critiques de l'opposition

la promulgation de lois destinées à lutter contre le terrorisme », mais aussi d'être à la solde de pays étrangers ou encore de vouloir monnayer l'entrée de certains de ses membres au gouvernement.

La stratégie de la tension

Politiquement toujours, le gouvernement d'Abdel Aziz a rouvert la boîte de Pandore que constitue la question de la langue, ravivant le risque de tensions ethniques. Le Premier ministre a, en effet, affirmé vouloir imposer l'emploi de l'arabe dans l'administration. Depuis l'indépendance, à chaque fois que le pouvoir a voulu imposer l'arabe, cela fut perçu par les Négro-Mauritaniens francophones comme une tentative d'arabiser le pays et donc de les marginaliser, avec pour conséquence des émeutes. Ils sont aussi d'autant plus échaudés qu'ils ont été victimes d'un nettoyage ethnique entre 1989 et 1990. Sur le front social, la méthode n'est pas plus douce : alors que les syndicats se mobilisent, le gouvernement n'a su répondre que par les menaces, les intimidations et des arrestations.

Vendetta judiciaire

Ce régime a également érigé la manipulation de la justice en art consommé lançant une véritable vendetta judiciaire contre des hommes d'affaires liés à

l'ancien dictateur Ould Taya (qui a régné de 1984 à 2005).

Leur tort ? Avoir soutenu un des adversaires du général Abdel Aziz lors de la dernière présidentielle. Ils sont ainsi accusés de détournements dans un scandale lié à la Banque centrale. En revanche, Abdel Aziz ferme les yeux sur les magouilles de ses propres thuriféraires.

Ce pouvoir s'illustre également dans la chasse aux journalistes. Le cas du journaliste Hanevy ould Dehah en est l'illustration parfaite. Rédacteur en chef du site internet *Taqadoumy*, très critique envers le pouvoir, il a été emprisonné en juin dernier, maintenu en détention une fois sa peine purgée, de nouveau jugé en février et enfin condamné à deux ans de prison. Des journalistes d'*Al Jazeera*, venus en Mauritanie pour enquêter sur Al Qaeda au Maghreb islamique ont également été arrêtés.

Plus récemment, une autre affaire a fait scandale. Celle concernant Biram ould Dah ould Abeid, militant anti-esclavage à la stature internationale, empêché de voyager afin de témoigner de la persistance de l'esclavage et du racisme au Forum des droits humains en Suisse. Finalement obligé de lui rendre sa liberté de mouvement, le pouvoir mauritanien a



multiplié les actions de manipulation et de déstabilisation, un intrus ayant même tenté de pénétrer son domicile.

Des Occidentaux peu regardants

De leur côté, les autorités françaises ne semblent pas concernées par ces pratiques et poursuivent leur soutien au pouvoir d'Abdel Aziz. Rien d'étonnant à ce que la France regarde ailleurs : sans elle, point de légitimation sur la scène internationale. Elle multiplie d'ailleurs les aides : annulation de 17,3 millions d'euros de dette, aide de 1 million d'euros pour soutenir la société civile. Dans le contexte que l'on sait, c'est pour le moins cocasse...

Les pays européens se montrent, eux aussi, très généreux notamment pour lutter contre la malnutrition, l'insécurité alimentaire ou encore l'éducation : l'Allemagne a versé presque 20 millions d'euros et l'Italie 3 millions.

L'Union européenne (UE) a repris sa coopération après avoir signé une déclaration d'intentions mettant l'accent sur les « Droits de l'homme (...), la lutte contre les séquelles de l'esclavage, (...) la poursuite de l'ouverture des médias et l'amélioration du cadre légal assurant une plus grande liberté d'association et la dépenalisation des délits de presse »...

Pas de quoi toutefois stopper le flot d'argent européen : 2 millions d'euros contre la malnutrition et la pauvreté et surtout une aide du Fond européen de développement de 156 millions d'euros, en hausse de 25 %.

Quant au FMI, il a accordé une aide de 118 millions de dollars pour aider le pays à faire face à la crise économique. De son côté, la Banque mondiale avait versé, dès septembre 2009, 14 millions d'euros gelés suite au coup d'État. Sans parler de l'argent déversés par des fonds arabes, islamiques, Indiens ou Chinois, etc.

Cette manne financière soulève quelques questions. D'abord, sur la destination de cet argent dans un pays et sous un régime enclin aux détournements. Ensuite, pourquoi la Mauritanie est-elle l'objet de tant de générosité ?

Les conditions avantageuses qu'offre la Mauritanie pour les accords de pêche n'est sûrement pas étranger à l'intérêt de l'UE par exemple. Enfin, pourquoi un pays bénéficiant de ressources si importantes (pêche, fer, potentialités agricoles, or, minerais divers, pétrole et gaz à venir...) a-t-il besoin d'aides, si ce n'est parce que ces richesses ne sont pas utilisées au bénéfice de la population ?

Issa Bâ

Le poisson d'avril françafricain de Jacques Toubon

On commençait à s'inquiéter pour la mission « 2010 année de l'Afrique » confiée par Nicolas Sarkozy à Jacques Toubon l'été dernier. On sentait, en effet, depuis le début de l'année, un silence gêné autour de ce projet pourtant annoncé avec tambours et trompettes, Toubon refusant toute interview et annulant au dernier moment une conférence annoncée de longue date à Science Po. Peut-être se réservait-il pour la conférence de presse donnée le 1^{er} avril ? Sans surprise, Jacques Toubon a confirmé qu'il avait les poches vides, annonçant qu'une liste de 250 projets allait être soutenus par son Secrétariat général du Cinquantenaire à hauteur de 16,3 millions d'euros, mais que ces sommes seraient issues des agences de coopération (AFD, Culture France) et des postes diplomatiques.

Un soutien symbolique en somme. Autres nouveautés au programme, un sommet « familial » avec la fine fleur des autocrates françafricains pour célébrer les valeurs de la République en marge des cérémonies du 14 juillet (en plus du fameux défilé militaire déjà annoncé), ainsi qu'un minisommet avec les pays des Grands Lacs en marge du sommet France-Afrique de Nice, le 1^{er} juin.

Pour le reste, en ce jour de farce poissonnière, nous avons eu droit à un discours rappelant la glorieuse époque des colonies et de la Françafrique de papa, dont Toubon est décidément un rejeton bien zélé. Sous un logo d'un goût douteux représentant un globe centré sur la Françafrique et figurant les anciennes colonies et la métropole par des étoiles (ce qui a peut-être inspiré au *Nouvel Obs* le titre moqueur de *L'Empire contre-attaque*), les expressions d'un autre temps fusent : « force noire », « plus grande France », et autres hommages vibrants à Savorgnan de Brazza et à l'exploration du Congo qualifiée d'« évènement considérable de l'histoire de l'humanité » ! Rien de moins !



2010 : libérons-nous de 50 ans
de Françafrique !

Pourtant, les intentions de « rénovation » des relations franco-africaines sont toujours vaillamment brandies par Toubon, notamment à propos du sommet « familial » du 13 juillet au cours duquel Sarkozy exprimera « la nouvelle approche française, à l'image du partenariat qui a été conclu avec le Gabon au cours du récent voyage présidentiel ». Peut-être s'agit-il de remettre à ces dirigeants illégitimes la Légion d'honneur en signe d'allégeance, comme cela a été fait avec Ali Bongo ? Pour achever cette farce, Toubon a évoqué la réforme des accords militaires qu'il a qualifiés « d'accords de défiance », dans un savoureux lapsus révélateur.

Malheureusement, ce poisson d'avril au fumet nauséabond risque de rester au menu une bonne partie de l'année...

Camille Louis-Bruno

TOGO

La présidentielle du 4 mars ou com

Les résultats de la présidentielle du 4 mars, financée par l'Union européenne, sont tombés conformes à ceux qui l'ont précédée depuis 1990.

Est-ce vraiment une surprise malgré ou à cause des précautions, minimales il faut le dire, prises à la marge pour atteindre une élection que tout le monde voulait « transparente et sincère » dans un Etat pour le moins voyou dont l'ADN se caractérise fondamentalement par la violence, la corruption et l'impunité ? Et en qui des financeurs européens, munis de leurs appréciations condescendantes ou décalées du contexte politique, avaient placé toute leur confiance, comme si on pouvait faire confiance à un bandit de grand chemin, fut-il un Etat ou un individu. Si une élection, surtout présidentielle, est un moment de vérité qui révèle la nature profonde de l'Etat qui l'organise et sa conception de la (bonne) gouvernance, il faut dire qu'on n'a pas été vraiment déçu quant à l'expression et à la participation politiques, basiques dans une démocratie.

La fraude électorale, une pratique structurelle

Depuis la redécouverte démocratique au début des années 1990, les cinq présidentielles concurrentielles que le Togo a connues ont reconduit des résultats pratiquement identiques en donnant toujours la victoire au parti au pouvoir comme le montre le tableau ci-dessous. Ces résultats tendent à donner des bases empiriques à la théorie subliminale, mais d'un réalisme machiavélique de Jacques Chirac, selon laquelle « Il faut bien que les dictateurs [africains] gagnent les



élections, sinon ils n'en feront plus ! » (Le Canard enchaîné du 28 juillet 1999). En fait, le général Eyadéma s'était opposé à la démocratisation de son régime, figurant parmi le quarteron de dictateurs africains hostiles au discours de La Baule en juin 1990. Comme ses homologues Sassou Nguesso, Omar Bongo ou Paul Biya, il a fini par se plier aux nouvelles injonctions issues de la chute du mur de Berlin, sachant qu'il peut, en bon manipulateur, tirer avantage en tournant en bourrique ces Occidentaux habitués à prendre les dirigeants africains pour de grands enfants.

Dans les années 1970 et 1980, le général Eyadéma organisait des élections présidentielles saluées par les éminences de la Françafrique, qui, dans le même temps n'hésitaient pas à moquer Nikita Khrouchtchev ou Leonid Brejnev élus avec des scores analogues. Ce qui n'a pas empêché des scientifiques de se donner la peine d'analyser ces élections sans choix, alors en vogue, pour leur donner du sens, comme si une élection sans choix pouvait avoir du sens en terme de légitimité et de participation politique, alors qu'on sait bien qu'elles n'ont pas du tout de sens. Indépendamment des incuries et des fourberies de l'opposition, l'Etat togolais n'est en aucun cas techniquement,

éthiquement et institutionnellement armé pour organiser des élections crédibles, quand surtout la mauvaise volonté et la conscience de frauder de ses dirigeants viennent s'y ajouter et sont omniprésentes à toutes étapes du processus électoral. On peut prendre un à un les résultats des cinq scrutins pour montrer leur absurdité politique et leur irrationalité électorale, si on accepte le postulat que l'électeur togolais peut être rationnel dans son choix comme partout sous tous les cieux. Mais les missions d'observation nationales et internationales relèvent à chacun de ces scrutins des dysfonctionnements graves qui entraîneraient leur annulation dans tout Etat normal, c'est-à-dire de type occidental. C'est que le RPT n'est pas encore véritablement sorti de la logique des élections sans choix que les financeurs européens et la Françafrique valident, implicitement, au nom de la théorie chiraquienne.

Des pratiques électorales frauduleuses qui remontent aux années 1940

La fraude électorale a commencé à prendre corps et à se sédimer dans les couches des pratiques électorales dans les années 1940. Au cours de cette décennie qui signa la fin de la Seconde Guerre mondiale et la mise sous tutelle onusienne du Togo administrée par la France, on assista à la naissance des partis politiques départagés par la donne coloniale en deux camps avec d'une part les nationalistes incarnés par le CUT (Comité d'unité togolaise) de Sylvanus Olympio qui voulait l'indépendance immédiate et d'autre part les francophiles conduits par le PTP (Parti togolais du progrès) de Nicolas Grunitzky pour qui le Togo n'est pas encore assez mûr pour accéder à l'indépendance.

De 1945 à 1958, sur une dizaine de scrutins importants qui ont été organisés, le PTP remporta la plupart alors qu'il n'était pas populaire dans le pays. Depuis le raz-de-marée électoral en 1946 en faveur du CUT lors des consultations du 10 novembre et du 8 décembre pour élire respectivement des députés à l'Assemblée nationale française et à l'Assemblée représentative du Togo, ce fut le PTP, faux nez de l'administration coloniale et adulé par les milieux coloniaux qui avaient suscité sa création pour contrer l'influence du

Présidentielle	RPT %	UFC %
25 août 1993	96,42 (Eyadéma)	Boycott
21 juin 1998	52,19 (Eyadéma)	34,2 (Olympio)
1er juin 2003	57,8 (Eyadéma)	33,7 (Olympio)
24 avril 2005	60,15 (Faure)	38,25 (Olympio)
4 mars 2010	60,88 (Faure)	33,93 (Fabre : FRAC)

ment l'histoire électorale bégaie

CUT dans le territoire, qui rafla toutes les élections ultérieures : celles d'octobre et de décembre 1950, de janvier 1951, de juin et d'octobre 1955, etc. Il arrive même que le PTP recueille un vote parfait, c'est-à-dire en s'adjudant les 100 % des suffrages exprimés, entraînant le CUT à « boycotter les élections qu'il est sûr de perdre ». L'administration coloniale hostile au mouvement nationaliste le combattait vigoureusement et faisait tout pour l'éliminer de la scène politique et aussi des urnes.

C'est lors du scrutin du 27 avril 1958 intégralement organisé d'amont en aval par l'ONU que le CUT obtint une victoire nette et sans bavure : sur 46 sièges lui et ses alliés recueillirent 29 sièges contre 3 seulement au PTP ! Cette élection libre, sincère et transparente fit « éclater au grand jour ce dont chacun se doutait depuis longtemps : la vigueur des partis d'opposition » comme l'écrit Georges Chaffard (*Le Monde* du 30 avril 1958). Deux ans plus tard, en 1960, Sylvanus Olympio proclama l'indépendance à laquelle il voulait tant conférer un contenu réel et essentiel, par la création entre autres d'une monnaie nationale en rupture d'avec le franc CFA et d'une force de sécurité réduite à sa plus simple expression, deux domaines régaliens sur lesquels il ne transigea pas. Son assassinat le 13 janvier 1963, commandité par Jacques Foccart et ses réseaux, tout puissants à l'époque, laissa les Togolais orphelins de leurs rêves d'indépendance « substantifique ».

En remplaçant le régime défunt par Nicolas Grunitzky, la France prit sa deuxième revanche sur Sylvanus Olympio. Mais jugé labile et trop faible de caractère, Grunitzky fut écarté le 13 janvier 1967 à son tour et remplacé par l'auteur présumé de l'assassinat du leader nationaliste, l'obscur sergent-chef plus ou moins inculte, Etienne Gnassingbé Eyadéma. Il était cependant un homme à la poigne de fer, façonné dans les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie : l'itinéraire on ne peut plus classique de la première génération de militaires français qui prendront, dans le contexte alibi de guerre froide, la succession des indésirables pères nationalistes des indépendances.

Pendant près de quarante ans, le sergent-chef Eyadéma, devenu général d'armée à la suite de diverses métamorphoses, s'est chargé de liquider, au propre et au



« Gamé sou lo ! », scandent les militants. « Il est l'heure ! ». L'heure de marcher pour contester les résultats annoncés la veille.

figuré, l'héritage nationaliste au Togo. Ce qui n'est pas étonnant quand on sait que le RPT est un décalque à peine dissimulé du très colonialiste RPF (Rassemblement du peuple français) du général de Gaulle et qu'il se situe sans conteste dans la filiation idéologique du PTP (Parti togolais du progrès) de Nicolas Grunitzky au profit duquel l'administration coloniale organisait la fraude.

La fraude pour maintenir un « ami » au pouvoir

Dans les années 1940-1950, l'Union française fabriquait et truquait les élections pour maintenir ses amis au pouvoir. Dans les années 1990, les pratiques de la Françafrique, sa fille aînée, qui mord maintenant sur des pans entiers de l'Union européenne, ne sont pas très différentes quand on lit les documents relatifs à ces nombreux scrutins dont on a capitalisé moins en pratiques honnêtes et sincères qu'en pratiques malhonnêtes et frauduleuses, allant des plus grossières aux plus subtiles, intégrant au passage la technologie informatique comme pour les optimiser. Ainsi les kits électoraux et le système VSAT loin de rendre les élections transparentes participent au contraire à leur opacité dans un Etat voyou.

Pour la crédibilité de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE/UE), son chef José Manuel Garcia-Margallo y Marfil doit se bagarrer contre

le chef de la délégation de l'Union européenne, Patrick Spirlet, proche de l'ancien sulfureux commissaire européen Louis Michel, un pro-Eyadéma invétéré et maintenant un pro-Faure assidu, qui a adouci le pré-rapport de la MOE du 6 mars et entend influencer le rapport final attendu pour début mai afin qu'il ne soit pas trop sévère pour Faure Gnassingbé.

Mais pour maintenir Faure à son poste, l'UE a-t-elle besoin de dépenser tant de sommes d'argent et déployer son bataillon d'experts et de consultants ? Résultat de ces courses électorales : raréfaction de la confiance des Togolais dans le bulletin de vote, raréfaction aussi de leur espoir en l'avenir. Pour une population dont les moins de 25 ans dépassent les 60 %, il n'y a pas plus criminel. Cinquante ans après cette chose qu'on appelle « Indépendance », les Togolais comme une bonne partie d'électeurs africains ne peuvent toujours pas choisir en toute liberté leurs dirigeants. A leurs contestations, on leur répond simplement : « Il n'y a pas eu de morts, donc la présidentielle du 4 mars est acceptable » à la grande satisfaction des descendants de Foccart. Faut-il alors convenir que l'ère des Max Dorsinville, ce commissaire onusien venu organiser en 1958 des élections propres au Togo, est définitivement close au niveau de l'ONU et de l'UE ?

Comi M. Toulabor
CEAN- Sciences Po Bordeaux

SONIA ROLLEY

Un éclairage tchadien

Sonia Rolley est journaliste, elle fut correspondante de RFI et de l'Agence France Presse (AFP) au Tchad d'octobre 2006 à mars 2008, date à laquelle elle a été expulsée par le régime. C'est cette expérience dans un pays du premier cercle de la Françafrique qu'elle nous relate dans son livre, « *Retour du Tchad. Carnet d'une correspondante* ». C'est d'abord une présentation de son métier de journaliste sur le terrain, ensuite un éclairage passionnant sur le Tchad. Enfin un témoignage et une analyse sur la Françafrique en action.

Sonia Rolley nous guide dans ses difficultés de correspondante : tentatives de manipulation des uns et des autres, cas de conscience, danger de la guerre, menaces ou pressions émanant du pouvoir tchadien comme de Français, relations parfois difficiles avec sa rédaction parisienne parfois en décalage avec sareporter coincée dans un hôtel ou en brousse. Sonia Rolley nous rappelle

utilement que les journalistes ne peuvent pas tout dire, surtout ceux de RFI, radio dépendant du Quai d'Orsay, mais qu'ils peuvent essayer d'en glisser plus entre les lignes...

Elle nous offre également un voyage dans un pays que l'on appréhende de mieux en mieux au fil des pages. Ainsi s'éclaircissent les différentes rébellions tchadiennes, les querelles soudano-tchadiennes ou encore le mystère de la longévité au pouvoir d'Idriss Déby dont elle explore les rouages.

Enfin, Sonia Rolley nous éclaire sur ce qu'est concrètement la Françafrique. Elle pointe les représentations que les officiels français (y compris ceux qui travaillent pour l'Union européenne) se font du pays, reprenant les poncifs archi-éculés du pouvoir : hors Déby point de salut. Elle analyse les compromissions et les complicités des diplomates, des militaires et des politiques avec un des pires régimes du continent. Elle témoigne aussi des pressions subies de la part de diplomates français en poste à Ndjamena quand elle prenait à contrepied la position officielle française.

Grégory Giraud

Editeur : Solin/Actes Sud
176 pages, 23 euros.

Cinquantenaire

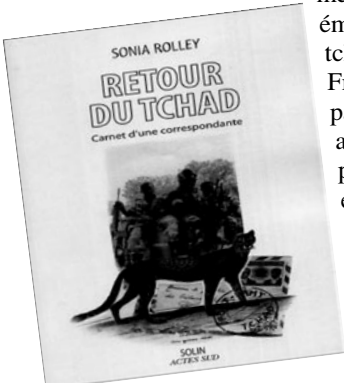
Sharpeville est un *township* à une cinquantaine de km au sud de Johannesburg. La population noire y était regroupée de force et, en 1960, il n'y avait que deux voies goudronnées et dotées d'un éclairage public. Le 21 mars de cette année-là le PAC (Pan African Congress), né en 1959 d'une scission de l'ANC, appela la population noire du pays à manifester contre les lois qui contrôlaient ses déplacements.

Des centaines de gens se rassemblèrent à Sharpeville devant le siège local de la police, demandant qu'on les arrête pour être sans leur pass, livret qu'ils étaient tenus de produire à la demande. La manifestation était bon enfant et festive. La police répliqua en tirant dans la foule sans sommation, tuant 69 manifestants, la plupart touchés de dos alors qu'ils fuyaient, parmi lesquels des enfants, des femmes enceintes. Le 21 mars a depuis été érigé en journée des droits de l'homme en Afrique du Sud.

Odile Tobner



21 mars 1960 Massacre de Sharpeville



Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoi, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Danyel Dubreuil, Camille Louis-Bruno, Comi Toulabor, Issa Bâ

Abonnements: Frédéric Galerne

Coordination: O.Thimonier

Association Survie

210 rue Saint-Martin

F75003 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0211G87632

Dépôt légal : avril 2010 - ISSN 1155-

1666 Imprimé par Imprimerie 3 A

Abonnement:

25 euros (Étranger: 30 euros) €personne à faible revenu: 20 euros€

